



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 66801

Texte de la question

M. Claude Goasguen appelle l'intention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la présence du fait berbère dans les manuels d'histoire des collégiens et des lycéens français. À ce jour, aucune mention expliquant l'histoire de la communauté berbère ne se trouve dans les manuels scolaires français. Pourtant, l'importance de cette communauté, venue principalement d'Algérie suite aux événements tragiques qui ont conduit à l'indépendance, est loin d'être négligeable en France puisque ce sont aujourd'hui deux millions de Berbères qui vivent dans notre pays. Il souhaite donc connaître les intentions du Gouvernement pour permettre aux élèves français de connaître cette partie de notre histoire, évitant ainsi de passer sous silence le passé et le présent de beaucoup de nos concitoyens.

Texte de la réponse

À l'école primaire, au collège ou au lycée, l'enseignement de l'histoire a pour finalité, entre autres, de permettre aux élèves d'accéder à une compréhension globale du monde dans lequel ils vivent. Les programmes scolaires établissent des choix autour de temps forts, leurs libellés - thèmes, commentaires, notions - sont généraux et succincts : ils n'érigent pas d'acteurs ou de groupes particuliers en objet ou sujet d'études. Conformément à notre tradition, les éditeurs ont, quant à eux, entière liberté de concevoir et de rédiger les manuels scolaires. Sur un thème qui peut être approché par de multiples entrées, en histoire comme en géographie, mais aussi en lettres ou en langue vivante, les problématiques développées au cours de l'université d'été organisée par la direction de l'enseignement scolaire et l'inspection générale sous le titre « Apprendre et enseigner la guerre d'Algérie et le Maghreb contemporain » est sans doute une source de réflexion et d'information pour des équipes éditoriales soucieuses de qualité. (Les Actes ont été mis en ligne sur le site pédagogique du ministère : <http://eduscol.education.fr>.) Le ministère se montrera également attentif aux ressources et au travail accompli par la Cité nationale de l'immigration.

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66801

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juin 2005, page 5728

Réponse publiée le : 6 septembre 2005, page 8374